



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21247G CARTE

63L/16e.f

SASKATCHEWAN

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNETIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
10 gammas
2 gammas
Magnetic variation
Declination magnetique
Flight lines
Lignes de vol
100 m
200 m

Flight altitude
Altitude du vol
150 m above ground level
en dessus du niveau du sol

1 gamma = 10^{-8} Tesla in S.I. units

1 gamma = 10^{-4} Tesla en unités SI

Compétition Canada-Saskatchewan Mineral Development
Agreement 1984-1987, a sub-division agreement under the
Economic and Regional Development Agreement, Project
funded by Geological Survey of Canada, Comité Canada-Saskatchewan sur
l'Exploration minière 1984-1989 faisant partie de l'Entente de
développement économique et régional. Généré et financé par la Commission géologique du Canada.

Commission géologique du Canada, Ottawa. Les données utilisées pour compiler cette carte sont disponibles dans la forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un vol aéromagnétique ou prospection, réalisé par la Kenling Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion du type Piper Navajo, immatriculé C-FFRY. Deux magnétomètres à vapeur de césum, d'une résolution de 0,005 gamma, sont automatiquement et séparément orientés et mesurés par deux sondes, avec une séparation de 1,83 mètres. La trajectoire des lignes de vol est effectuée à une altitude de 300 m. Le terrain que les lignes de vol traversent est couvert par un réseau de levé existant. Les levés ont été réalisés entre octobre 1985 et février 1986, à une altitude de 150 m au-dessus du sol. L'écartement moyen des lignes de levé était de 300 m, tandis que les lignes de vol avaient une largeur de 10 km. L'écartement moyen des lignes de vol était de 35 mm et des tracéages de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35 mm montée verticalement.

Après avoir traité les données, les intersections de tracéages et de lignes de levé sont établies et vérifiées dans leur position magnétique par ordinateur et manuellement pour obtenir le niveau de levé. Ensuite, les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur sont interpolées sur une grille dont les cases correspondent à un maillage de 50 m sur 50 m. Toute la donnée traitée et planifiée a été faite à l'aide d'un programme informatique de DataPlotting Services Inc. Aucune correction régionale n'a été faite pour ce travail. La base utilisée pour ce travail a été obtenue à partir d'un modèle de champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Copies de cette carte peuvent être obtenues à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler cette carte sont disponibles dans la forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

MAP 21247G CARTE

63L/16e.f

SASKATCHEWAN

